

Orientation : Phase provisoire 2025-2026

Note d'information du 27 novembre 2025 relative à la saisie des données de l'orientation pour la phase provisoire

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche - Siecle-Orientation en lien avec SLO*
- *Guide Dopae*

L'application Siecle-Orientation sera accessible dès le 1er décembre 2025.

La saisie des données de l'orientation pour la phase provisoire s'effectuera du **8 décembre 2025** au **3 avril 2026**. Les représentants légaux des élèves de 3^e et 2^{de} GT pourront saisir leurs intentions via le service en ligne orientation (SLO) disponible dans [Educonnet](https://orientation.ac-creteil.fr). Ces saisies seront transférées automatiquement dans Siecle-Orientation chaque nuit.

Pour vous accompagner dans cette procédure, en complément des documents joints en annexe, la fiche technique relative au module « suivre la procédure » réalisée par le MEN est accessible via le lien suivant : <https://orientation.ac-creteil.fr/orientation-et-affectation/>. Les guides d'accompagnement et de communication par palier seront disponibles dès leurs réceptions.

Le calendrier détaillé de la phase définitive vous parviendra en temps utile.

Paramétrage des Enseignements De Spécialité (EDS) :

Les lycées doivent **impérativement** valider la saisie et/ou l'actualisation des EDS qu'ils proposent entre **le 1er et 5 décembre 2025**. En cas d'évolution de l'offre au-delà de cette période, un ajustement sera possible en cours de campagne. Sans cette opération, les représentants légaux ne pourront pas distinguer dans SLO l'ensemble des EDS existant de ceux proposés dans le lycée.

Dans l'éventualité où le paramétrage ne peut pas être effectué (pas de 1^{re} G ou moins de 4 EDS proposés), les EDS seront tous affichés comme n'étant pas proposés par l'établissement.

Le cas échéant, cela nécessite de communiquer avec les représentants légaux pour les accompagner dans leurs choix.

Fiches de suivi autres niveaux

Les fiches de suivi à destination des autres publics sont disponibles dans [Dopae](#) et sur le site du [Draio-Créteil](#).

En cas de difficulté technique, la DSI reste mobilisée pour vous accompagner via un ticket Pass.

Je vous remercie de votre implication dans l'utilisation de cet outil de pilotage.

**Pour le recteur et par délégation,
La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil
Elisabeth Boyer**